

Pôle Social – 45 rue Aristide Briand

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 01 75 65 10 51 – accueil.ccas@chennevieres.fr

Madame, Monsieur :

Numéro de téléphone :

**OBLIGATION ALIMENTAIRE
DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE FRAIS DE PLACEMENT POUR
UNE PERSONNE AGE**

PIECES A FOURNIR**Identité**

- ☐ Pièce d'identité,
- ☐ Titre de séjour
- ☐ Livret de famille
- ☐ Jugement de divorce

Justificatifs de ressources des 3 derniers mois

- ☐ Avis d'imposition ou de non-imposition de l'année en cours
- ☐ Bulletins de salaire
- ☐ Attestation de paiement CAF
- ☐ Attestation de paiement France Travail
- ☐ Attestation de paiement de la CPAM pour les indemnités journalières
- ☐ Attestation de paiement de la CRAMIF pour la pension d'invalidité
- ☐ Attestation de paiement des caisses retraites (principale et complémentaire)
- ☐ Justificatif pension alimentaire

Justificatifs de charges

- ☐ Quittance de loyer ou charges de copropriété
- ☐ Facture électricité, gaz, eau, téléphone
- ☐ Assurances (habitation, voiture)
- ☐ Taxe foncière de l'année en cours
- ☐ Taxe d'habitation de l'année en cours
- ☐ Remboursement crédit à la consommation ou Prêt d'accession à la propriété
- ☐ Mutuelle
- ☐ Justificatif du versement de la pension alimentaire

Enfants de moins de 25 ans à charge : préciser la situation et joindre les justificatifs correspondants

- ☐ Certificat de scolarité ou carte étudiant
- ☐ Justificatif de bourse
- ☐ Attestation de paiement ou de non-paiement France Travail